

L'ÉLECTROCULTURE - CHRONIQUE DOCUMENTAIRE

De Yannick Van Doorne, le pionnier, à Loïc Etcheberry, le challenger, en passant par BSA Concept, le pilier artisanal de l'électroculture.

Édition N°1 - BSA Concept officiel
Comprendre, analyser, comparer, se faire son avis.
Publication évolutive - 06/09/2026

Téléchargement et partage autorisés dans l'intégralité de cette édition avec mention de la source BSA Concept. Les documents, photographies, marques et contenus appartenant à des tiers restent soumis aux droits de leurs titulaires.

Avant-propos : pourquoi ce livre ?

Cette édition reprend et ordonne les éléments publiés sur la page « Preuves d'antériorité » de bsaconcept.fr. Le principe est simple : **distinguer les faits documentés, les témoignages de BSA Concept et les analyses personnelles**. Le lecteur est invité à vérifier les dates, consulter les sources et se faire sa propre opinion.

BSA Concept reconnaît Yannick Van Doorne comme une référence historique de son parcours en électroculture. BSA ne cherche pas à effacer cette filiation ; il cherche à défendre le fruit de ses propres années de fabrication, d'essais et de créations.

Droit de réponse permanent : toute personne citée peut transmettre une réponse documentée, une correction factuelle ou un élément contradictoire. Une réponse pertinente pourra être ajoutée dans une édition ultérieure.

Trois parcours, trois positionnements

Yannick Van Doorne	Pionnier / recherche / transmission	Référence historique revendiquée par BSA.
BSA Concept	Fabrication / métallerie / expérimentation	Plus de 35 ans de métier des métaux ; travail documenté depuis
Loïc Etcheberry / Permafutur	Agroécologie / édition / formation	Développement progressif d'une offre autour de l'électroculture,

Chronologie générale : 2013 → 2026

Mai 2013 - Échanges BSA / Yannick Van Doorne : fabrication de kits de pyramides et perspective de commandes.

03/01/2016 - Vidéo Permafutur consacrée aux pyramides et à l'électroculture.

20/05/2019 - Premières vidéos BSA d'expérimentation en électroculture à la demande de Yannick.

2022-2023 - Éloignements successifs entre les acteurs ; achats et échanges entre Permafutur et BSA.

28/01/2023 - Document transmis par Loïc Etcheberry à BSA et à d'autres destinataires autour d'un dossier concernant Yannick Van Doorne.

20/09/2023 - Infarctus de BSA Concept et arrêt forcé de l'activité ; retards de livraison.

17/01/2024 - Vidéo BSA d'information et d'excuses à la clientèle.

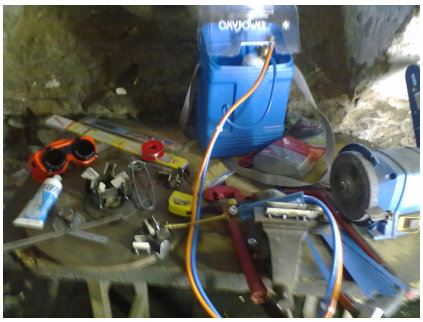
2025 - Conflits publics autour du PCSM/PPSM ; annonce du développement d'un appareil Permafutur.

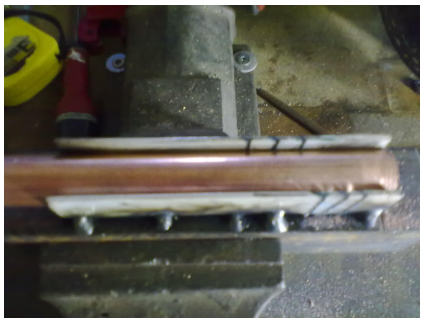
2026 - Gamme de pyramides Permafutur documentée par BSA ; comparaisons de modèles.

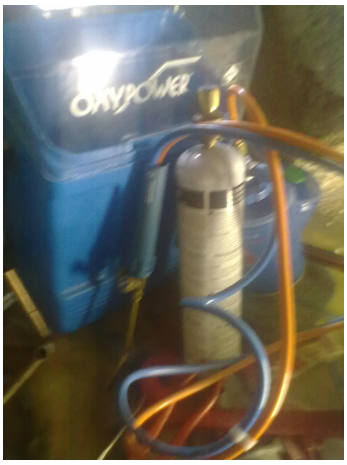
Mai 2026 - BSA indique avoir déposé plainte.

26/08/2026 - Courriel du Tribunal judiciaire de Tarbes confirmant des références de dossier et la possibilité de verser des pièces complémentaires.

Mai 2013 : archives de fabrication BSA / Yannick Van Doorne



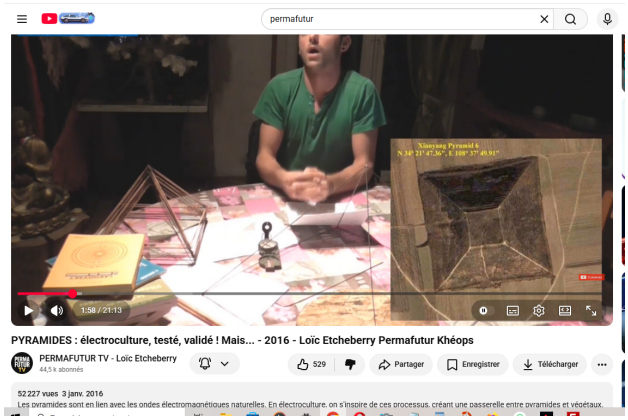


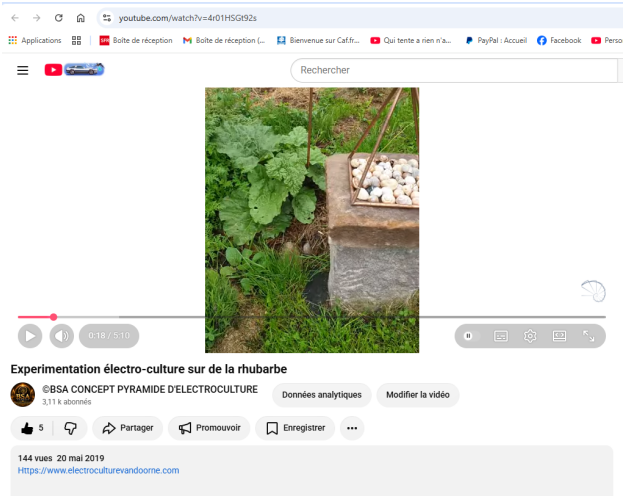


Ces photographies font partie des archives BSA utilisées pour dater les premiers travaux de fabrication liés aux pyramides et connecteurs. BSA les rapproche de ses échanges de mai 2013 avec Yannick Van Doorne.

Position BSA : reconnaître les connaissances transmises par Yannick ne signifie pas abandonner la paternité des formes et réalisations originales effectivement conçues et fabriquées par BSA.

2016 et 2019 : vidéos publiques et expérimentations

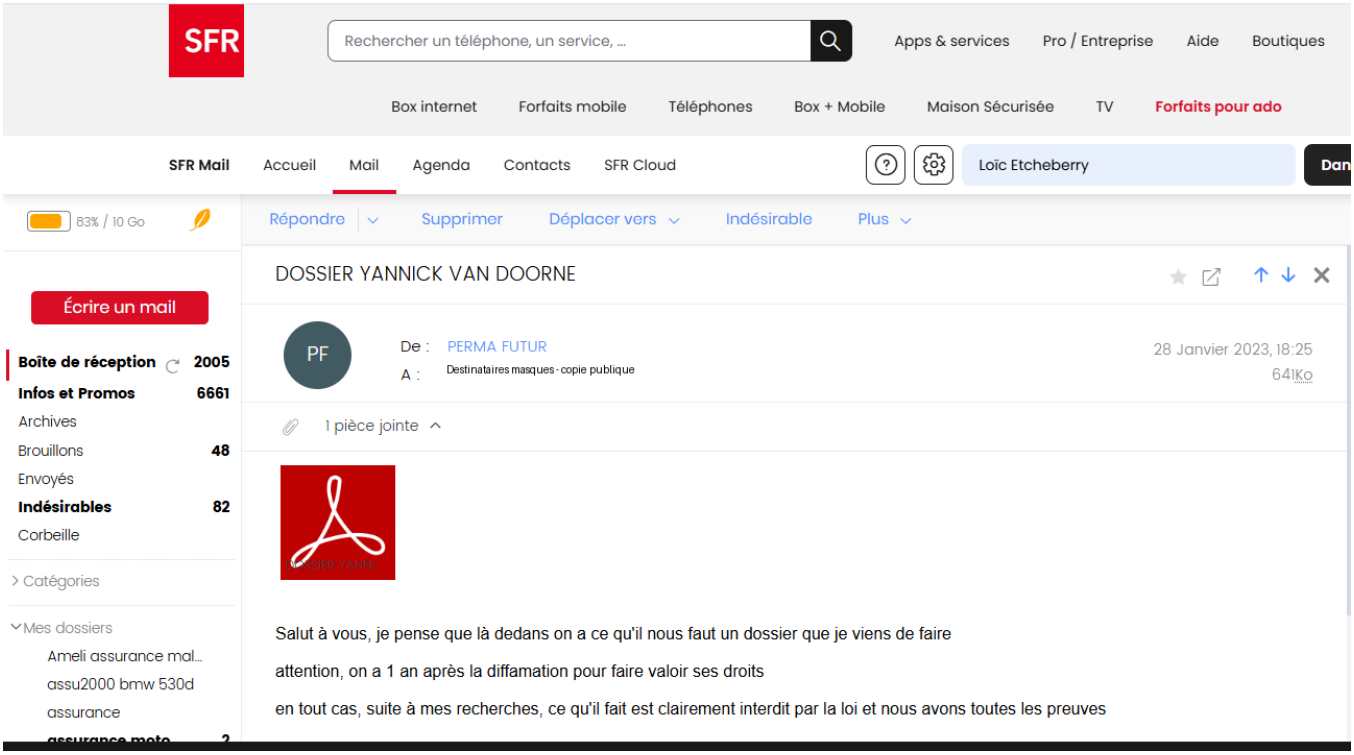




03/01/2016 : Permafutur publie une vidéo consacrée aux pyramides / électroculture. **20/05/2019 :** BSA publie une archive d'expérimentation en électroculture.

BSA situe le développement commercial actif de son propre positionnement électroculture principalement à partir de 2022, après sa séparation avec Yannick Van Doorne.

Janvier 2023 : dossier transmis concernant Yannick Van Doorne

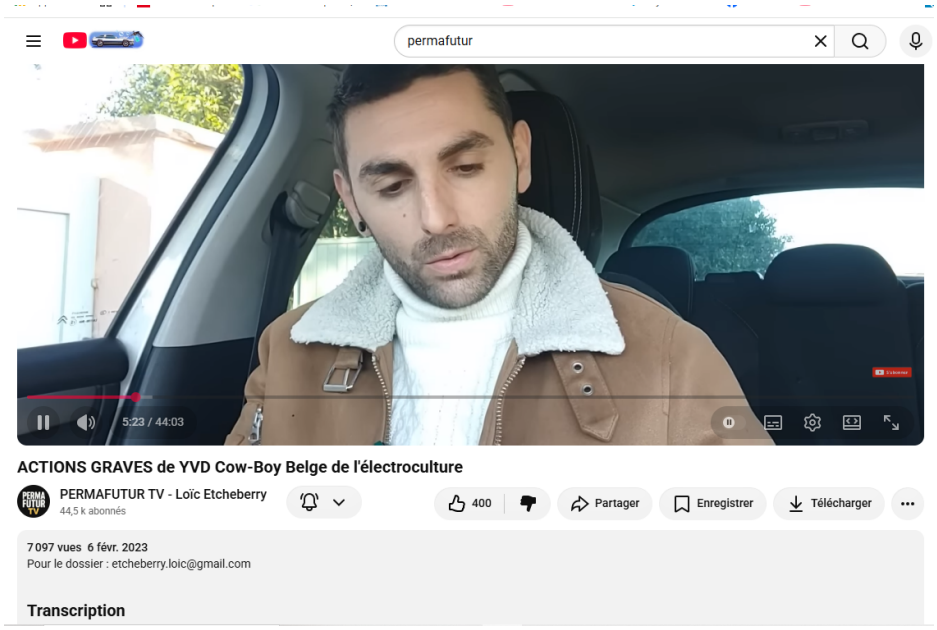


Cette copie documente un courriel d'accompagnement transmis à BSA Concept et à d'autres destinataires. BSA indique que le document associé visait à recueillir des témoignages, éléments et signatures dans le cadre d'un conflit avec Yannick Van Doorne.

Analyse BSA Concept : replacé dans la chronologie, BSA considère cet épisode comme un signe qu'un dossier contre Yannick était déjà en cours de constitution. Cette interprétation est une opinion de BSA et ne constitue pas une décision de justice.

Du conflit public au PPSM Permafutur

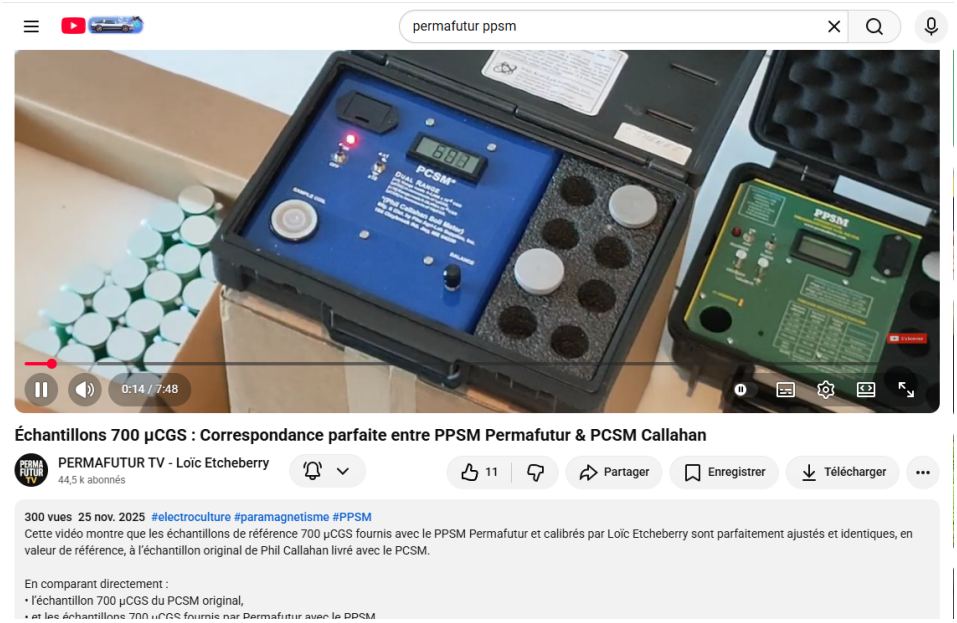
6 février 2023



15 juin 2025



25 novembre 2025



Échantillons 700 µCGS : Correspondance parfaite entre PPSM Permafutur & PCSM Callahan

PERMAFUTUR TV - Loïc Etcheberry
44,5 k abonnés

11 | Partager | Enregistrer | Télécharger

300 vues 25 nov. 2025 #electroculture #paramagnetisme #PPSM

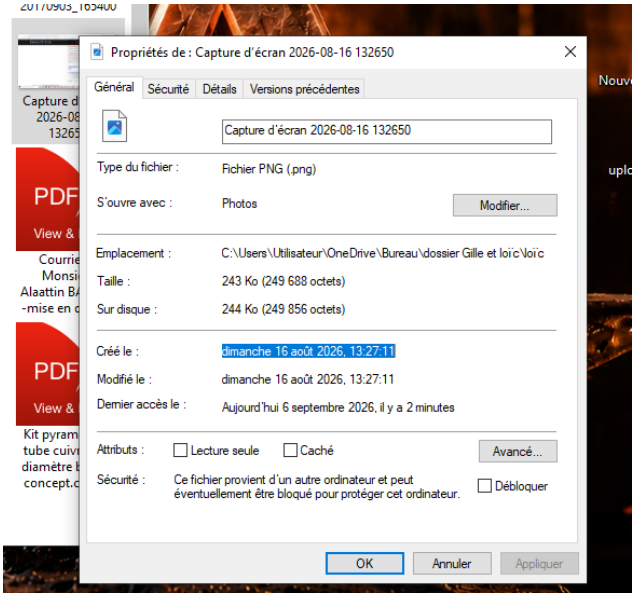
Cette vidéo montre que les échantillons de référence 700 µCGS fournis avec le PPSM Permafutur et calibrés par Loïc Etcheberry sont parfaitement ajustés et identiques, en valeur de référence, à l'échantillon original de Phil Callahan livré avec le PCSM.

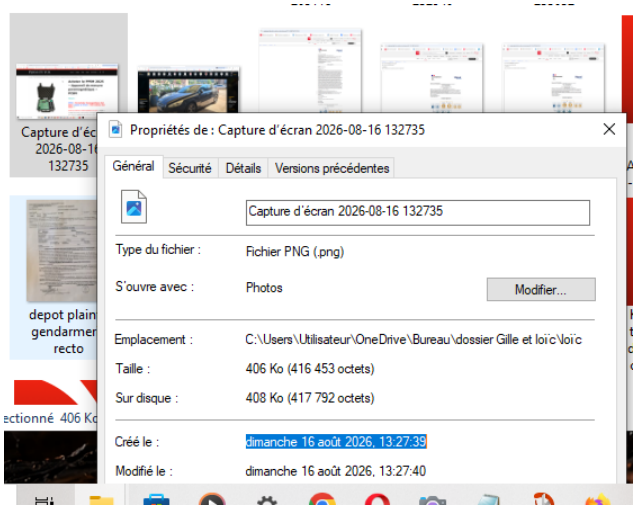
En comparant directement :

• l'échantillon 700 µCGS du PCSM original,

• et les échantillons 700 µCGS fournis par Permafutur avec le PPSM

PPSM : prix documentés et annonce 2026



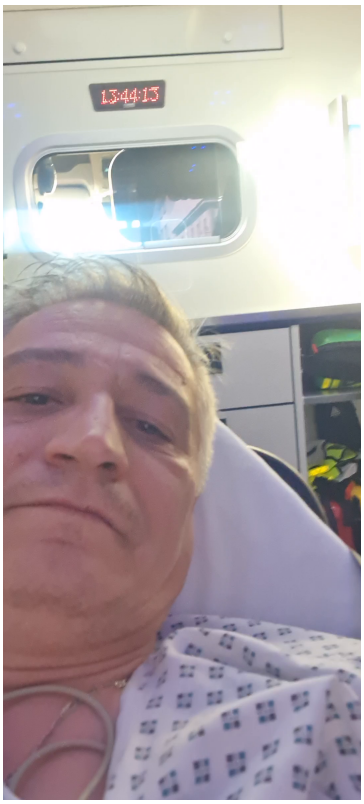


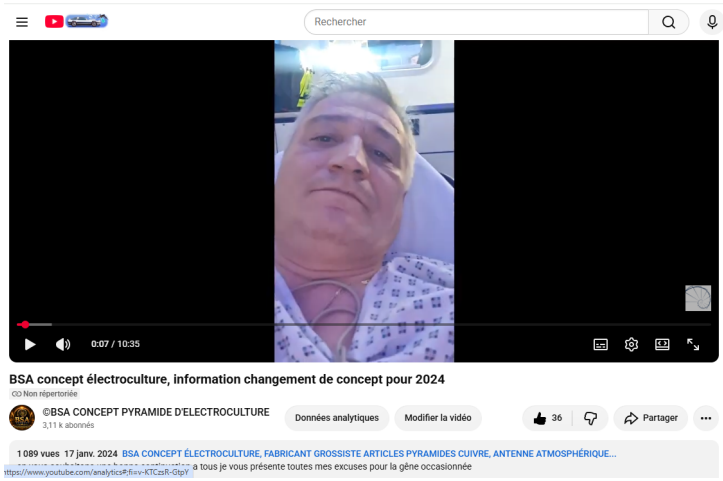
BSA a conservé des captures associant le même environnement produit à deux montants : **895 € TTC** et **1 550 €**. Ces images établissent l'existence de deux montants documentés mais ne suffisent pas, à elles seules, à déterminer la chronologie exacte d'une modification de prix.



Affaire à suivre : BSA comparera le prix du nouveau PPSM 2026 annoncé avec une « offre de lancement » aux tarifs antérieurement documentés.

20 septembre 2023 : infarctus et arrêt forcé de BSA Concept



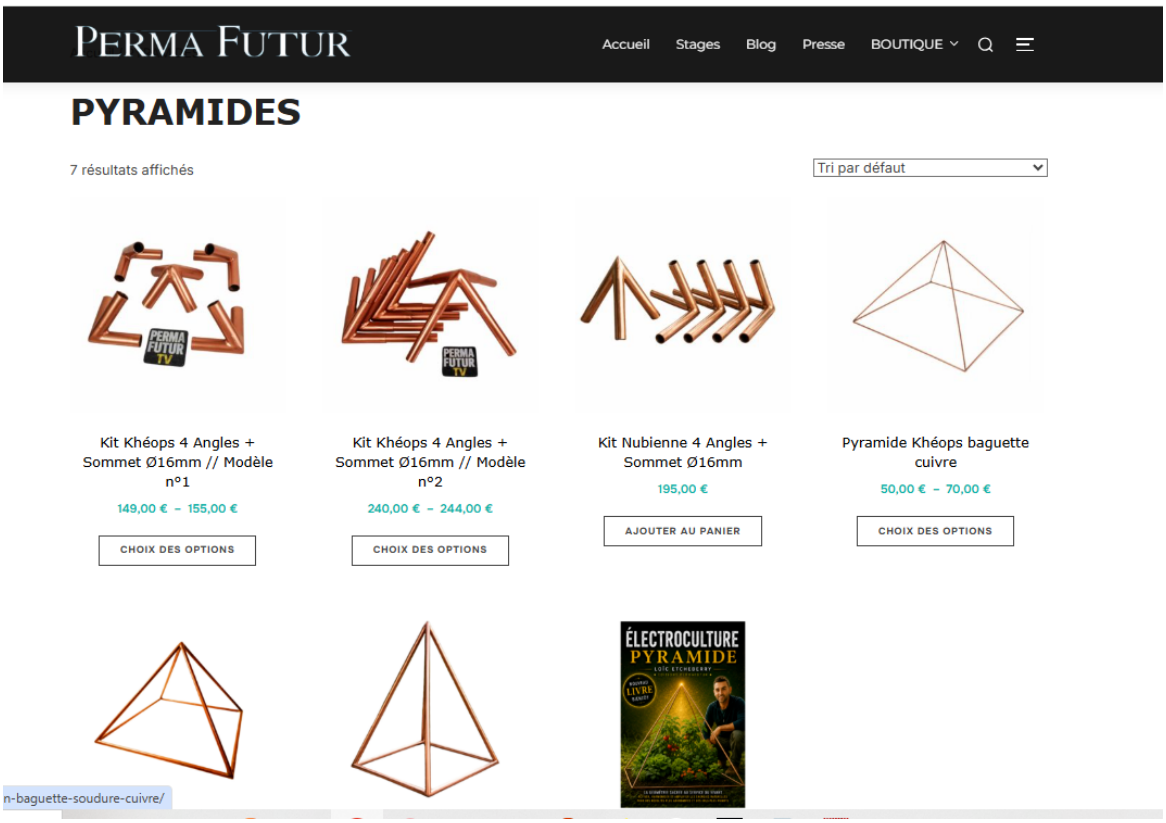


Témoignage BSA : BSA Concept indique avoir subi un infarctus du myocarde le 20/09/2023, suivi d'une hospitalisation d'urgence à Nancy. Il explique que les suites médicales et les effets secondaires du traitement ont longtemps empêché une reprise normale de l'activité.

Le 17/01/2024, BSA publie une vidéo pour informer sa clientèle, expliquer les retards et présenter ses excuses.

Analyse BSA : BSA estime que cette période de faiblesse a créé une fenêtre d'opportunité commerciale pour d'autres acteurs. Cette lecture relève du ressenti personnel de BSA et demeure ouverte à la contradiction.

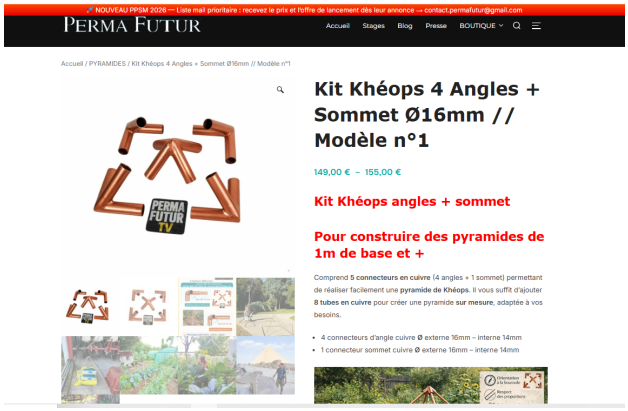
2026 : la gamme de pyramides Permafutur



La capture présente plusieurs kits et pyramides en cuivre commercialisés sur Permafutur. BSA rapproche plusieurs de ces références de modèles qu'il documente dans ses propres archives de fabrication.

La comparaison qui suit est volontairement visuelle : formes, logique d'assemblage, types de connecteurs, intitulés et chronologie. Elle ne remplace pas une expertise technique ou judiciaire.

Comparaison 1 - Kit Khéops modèle n°1



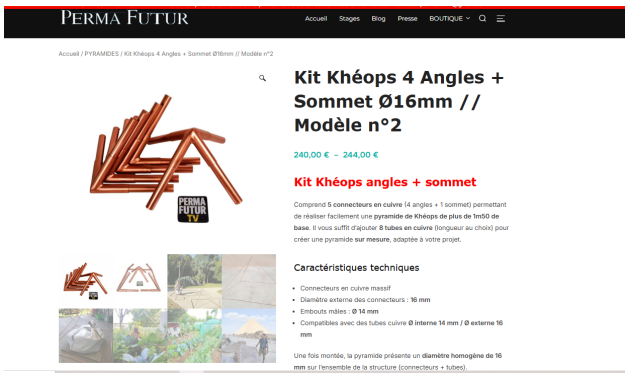
Permafutur



BSA Concept

Analyse BSA : BSA rapproche ce modèle de ses kits « éco & pratique » composés de quatre angles et d'un sommet amovible.

Comparaison 2 - Kit Khéops modèle n°2



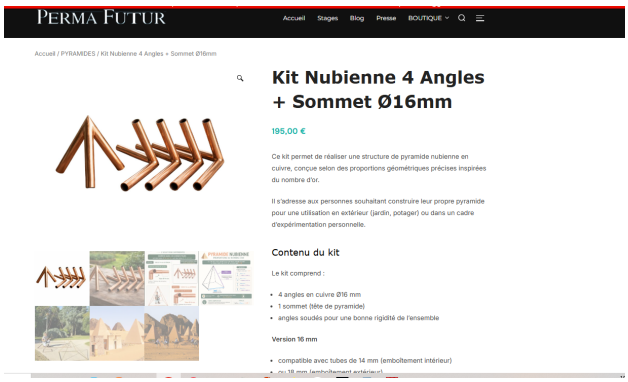
Permafutur



BSA Concept

Analyse BSA : BSA considère ce modèle comme très proche de son kit Khéops classique, documenté dans ses fabrications antérieures.

Comparaison 3 - Kit Nubienne



Permafutur



BSA Concept

Analyse BSA : BSA observe la même logique générale d'angles soudés + pièce sommet appliquée à une pyramide nubienne / nombre d'or.

Comparaison 4 - Pyramide Khéops baguette cuivre



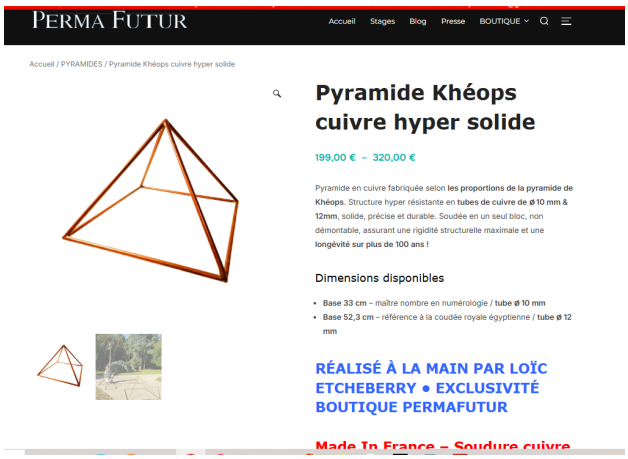
Permafutur



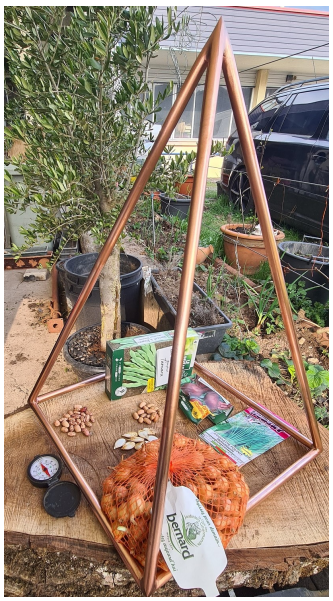
BSA Concept

Analyse BSA : BSA y voit une proximité importante avec ses séries de pyramides fines en cuivre.

Comparaison 5 - Pyramide Khéops cuivre « hyper solide »



Permafutur



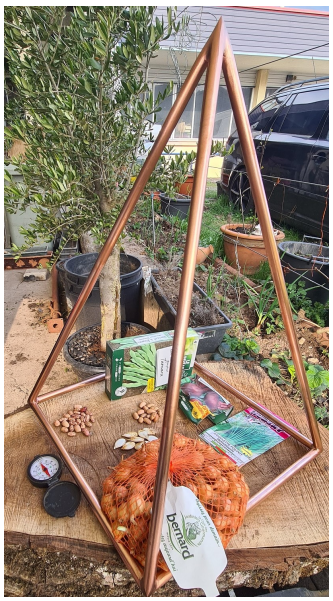
BSA Concept

Analyse BSA : BSA rapproche cette fiche de ses pyramides Khéops robustes en tube cuivre déjà présentes dans ses archives.

Comparaison 6 - Pyramide Nubienne cuivre « hyper solide »



Permafutur
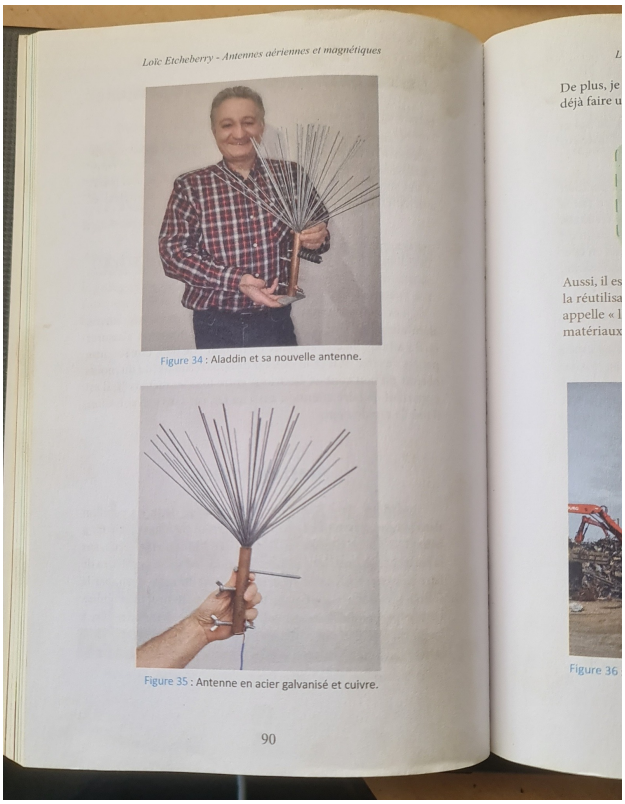


BSA Concept

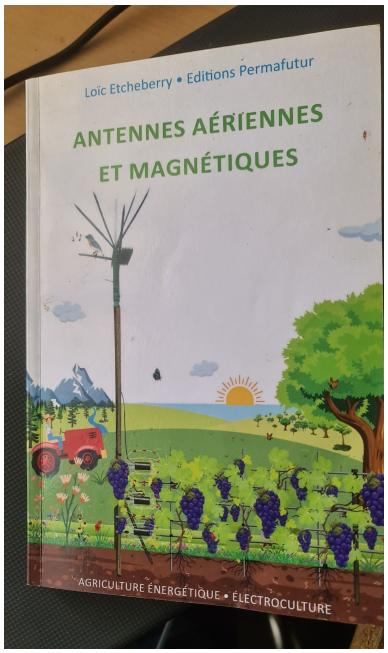
Analyse BSA : BSA invite le lecteur à comparer lui-même la géométrie générale, la logique d'assemblage et la place de ce modèle dans la chronologie.

Question ouverte au lecteur : pensez-vous que ces modèles sont copiés à 100 %, qu'ils présentent seulement une forte proximité, ou que la démonstration n'est pas suffisante ?

2023 : une photographie BSA dans un ouvrage Permafutur



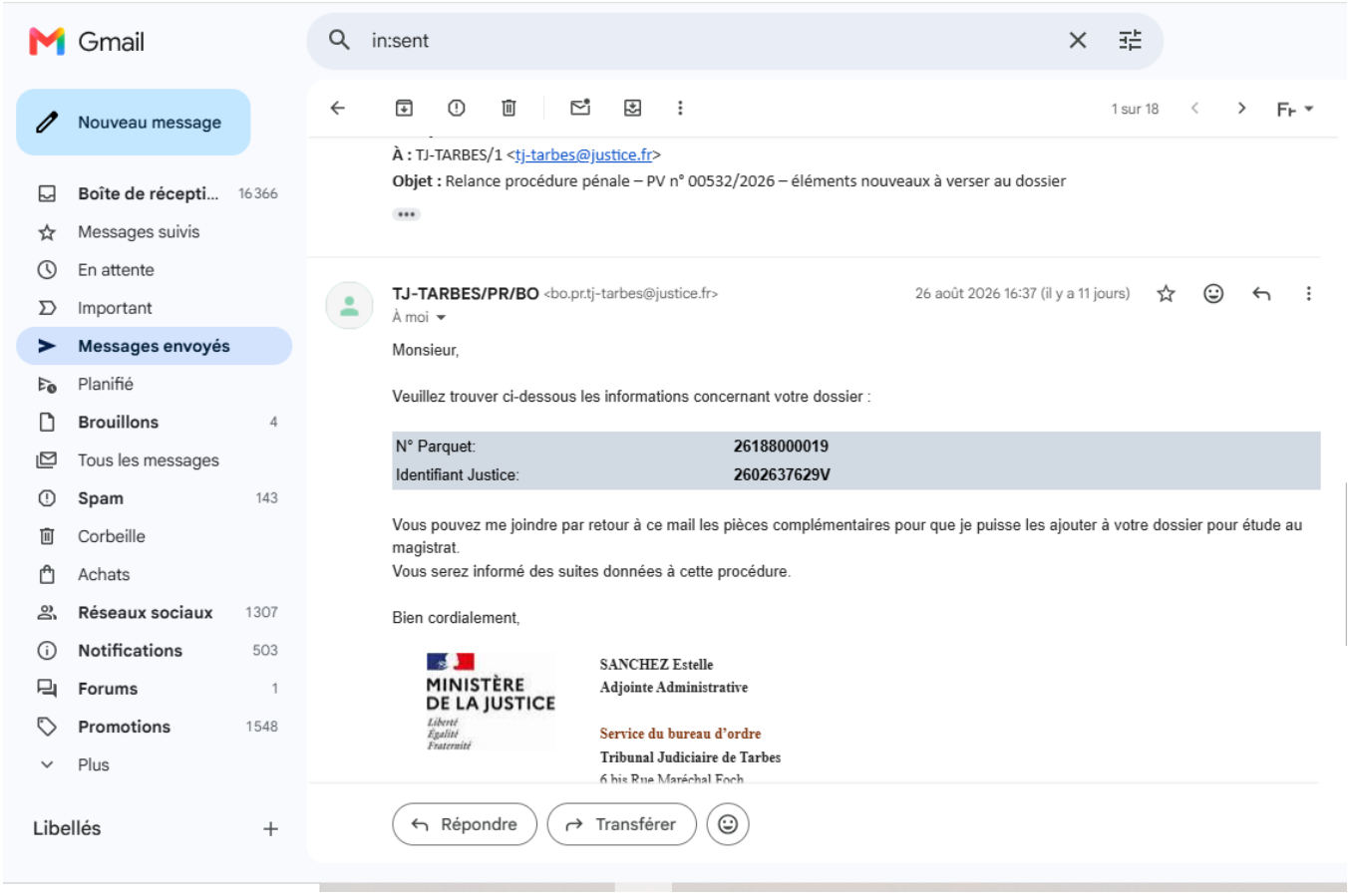




La photographie originale BSA apparaît dans un ouvrage Permafutur publié en 2023. Pour BSA, cet élément documente la proximité et les relations qui existaient alors. Il ne suffit pas, à lui seul, à démontrer une qualification juridique.

> *« Merci Loïc d'avoir montré ton vrai visage ; grâce à cela, je sais désormais mieux à qui j'ai affaire. » - message personnel de BSA Concept.*

Mai - août 2026 : procédure engagée par BSA Concept



Témoignage BSA : BSA Concept indique avoir engagé en mai 2026 une procédure concernant notamment des faits qu'il qualifie de concurrence déloyale et de parasitisme.

Le courriel du Tribunal judiciaire de Tarbes daté du 26/08/2026 fournit des références de dossier et précise que des pièces complémentaires peuvent être adressées pour être ajoutées au dossier « pour étude au magistrat ». Il indique aussi que BSA sera informé des suites données à la procédure.

Précision : ce document atteste du suivi administratif d'un dossier ; il ne constitue pas une décision de justice sur le fond et ne permet pas de préjuger de l'issue.

Cadre juridique : création, idée et droits d'auteur

BSA fonde une partie de sa réflexion sur le principe posé par l'article L.111-1 du Code de la propriété intellectuelle : l'auteur d'une œuvre de l'esprit bénéficie, du seul fait de sa création, d'un droit de propriété incorporelle exclusif et opposable à tous.

BSA souligne néanmoins qu'une **idée, une fonction technique ou une instruction générale n'est pas automatiquement protégée par le droit d'auteur**. La protection suppose notamment une création originale ; la titularité doit donc être examinée au cas par cas.

Légifrance - article L.111-1 du Code de la propriété intellectuelle

Solvoxia Avocats - ressources en propriété intellectuelle

Défendre sans effacer les autres

BSA Concept soutient le rôle historique de Yannick Van Doorne dans son propre parcours tout en contestant certaines interprétations sur la propriété des réalisations fabriquées par BSA. BSA estime également que certaines pratiques de Loïc Etcheberry présentent des ressemblances suffisamment importantes pour justifier cette analyse documentaire.

Conclusion provisoire : une sortie de conflit reste possible

BSA Concept ne souhaite pas faire de cette publication une guerre sans fin. Son objectif déclaré est de défendre une histoire, un travail, des créations et la reconnaissance des sources.

La position proposée par BSA est simple :
• reconnaître le rôle historique de Yannick Van Doorne ;
• reconnaître les créations et fabrications réellement conçues par BSA Concept ;
• demander à Loïc Etcheberry / Permafutur de distinguer clairement ses propres créations, adaptations, inspirations et sources ;
• permettre à chacun d'exercer un droit de réponse.

Si chacun revient à une logique de reconnaissance mutuelle, de citation des sources et de respect des créations, BSA indique être disposé à mettre fin aux publications conflictuelles qui ne seraient plus nécessaires.

Cette édition continuera de grandir. De nouveaux documents, réponses contradictoires, comparaisons et personnages pourront apparaître dans les prochaines éditions lorsqu'ils seront suffisamment documentés pour être publiés.

ÉDITION N°1 - BSA CONCEPT OFFICIEL

Fin provisoire - affaire à suivre.

Pyramides en cuivre, Yannick Van Doorne, BSA Concept et appareil Justin Christofleau

Complément daté du 9 septembre 2026

Cette mise à jour complète l'Édition N°1 avec les nouveaux éléments publiés sur la page web BSA Concept : antériorité de fabrication en mai 2013, première rupture autour de la vidéo de soudure, reproduction contemporaine d'un appareil historique de Justin Christofleau en septembre 2024, puis seconde rupture avec Yannick Van Doorne en 2026.

> Principe éditorial : distinguer les faits documentés, les propos publics, le témoignage de BSA Concept et l'analyse personnelle. Les formulations juridiques restent prudentes lorsqu'aucune décision de justice n'a établi un point.

1. Mai 2013 : de la recherche à la fabrication artisanale française

BSA Concept ne revendique pas l'invention de la forme pyramidale. La pyramide de Khéops, la pyramide nubienne et les recherches modernes sur les effets supposés de la forme pyramidale sont bien antérieures. La question documentée ici est plus précise : qui fabriquait, en France, des structures ouvertes en baguettes ou tubes de cuivre au début des années 2010 ?

Les recherches historiques menées jusqu'ici montrent des publications internationales anciennes, notamment aux États-Unis et au Canada, ainsi que des travaux de Yannick Van Doorne avant mai 2013. À l'état actuel des archives examinées, aucune preuve plus ancienne d'un fabricant français indépendant produisant une structure comparable avant mai 2013 n'a été identifiée.

Yannick Van Doorne : pionnier et diffuseur

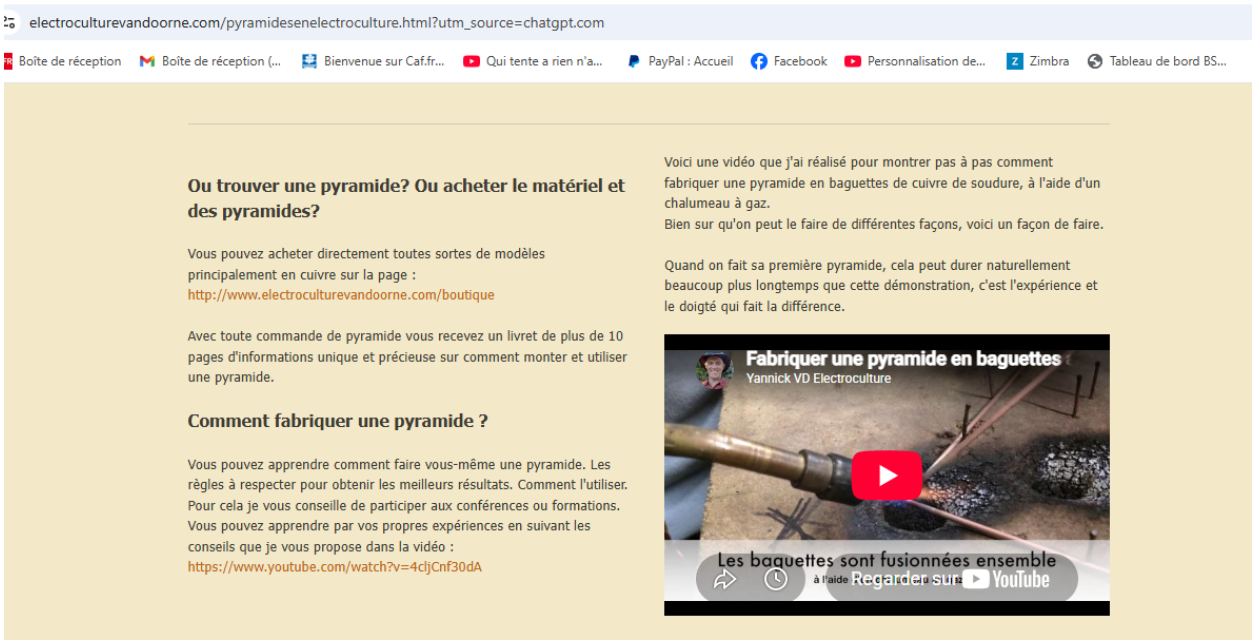
BSA Concept continue de reconnaître le rôle historique de Yannick Van Doorne dans la recherche, l'expérimentation, les conférences et la diffusion de l'électroculture par pyramides. Cette reconnaissance demeure malgré les ruptures personnelles ultérieures.

12-13 mai 2013 : les e-mails contemporains des faits

Les échanges originaux conservés par BSA Concept documentent un modèle déjà réalisé, des achats de cuivre, le besoin d'un chalumeau, les difficultés de soudure et la fabrication de kits. Yannick Van Doorne confirme alors une commande de dix kits pour 500 euros et envisage des commandes futures selon ses ventes.

Répartition des rôles documentée :
Yannick Van Doorne : recherche, expérimentation, diffusion, commandes et commercialisation.
Alaattin Baskan / BSA Concept : travail du cuivre, mise au point des pièces, soudure, assemblage et production des kits.

2. Première rupture : la vidéo de fabrication et la question du savoir-faire

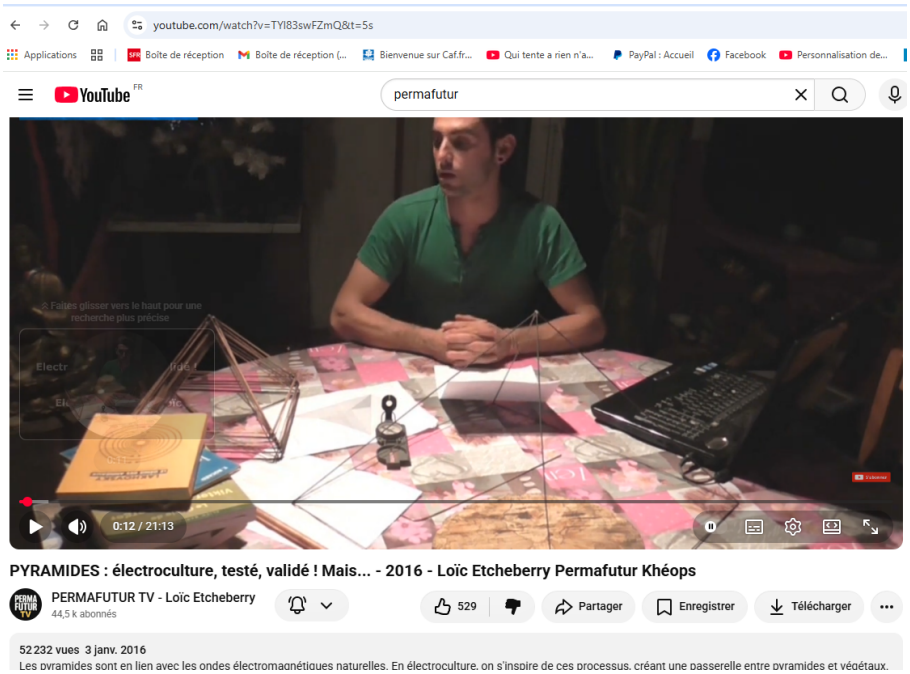


La page de Yannick Van Doorne présente une vidéo destinée à montrer pas à pas la fabrication d'une pyramide en baguettes de cuivre à l'aide d'un chalumeau.

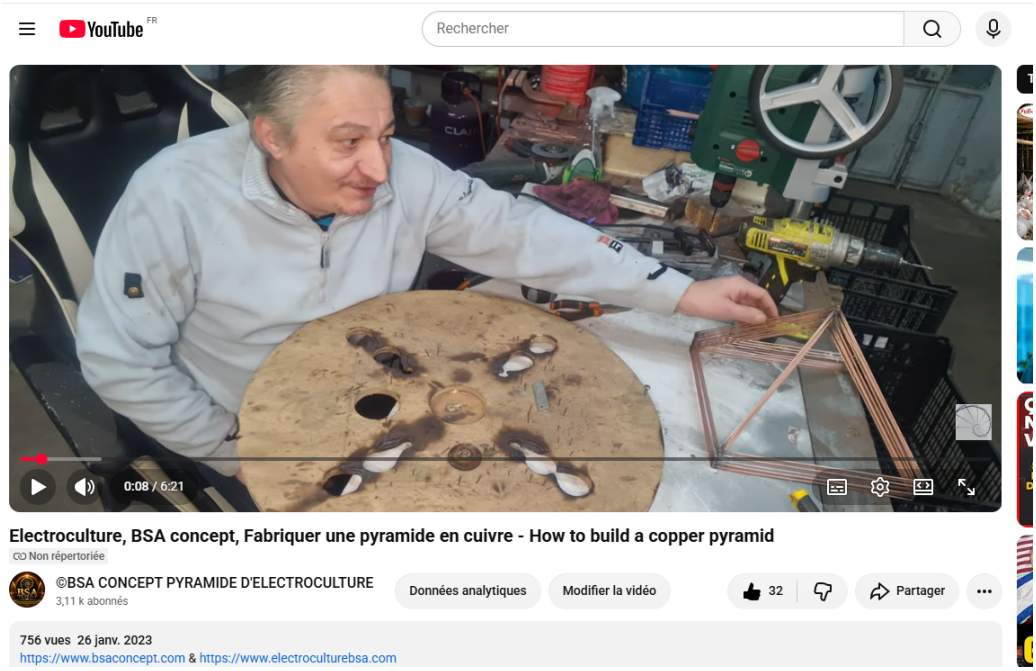
Selon le témoignage de BSA Concept, Yannick tient la caméra tandis qu'Alaattin Baskan réalise matériellement la soudure. La séquence cadre surtout les mains, les vêtements, les outils et les gestes de fabrication, sans identifier clairement le fabricant à l'image.

Alaattin Baskan explique avoir accepté d'être filmé dans le cadre de leur relation de travail et comme souvenir, mais ne pas avoir compris que cette séquence deviendrait ensuite un tutoriel public. BSA Concept a vécu cette publication comme une rupture de confiance et comme la diffusion d'un savoir-faire d'atelier.

2016 puis 2023 : la même famille de pyramides devient un enjeu public



3 janvier 2016 : vidéo Permafutur consacrée aux pyramides d'électroculture.



Janvier 2023 : BSA Concept montre son atelier, ses outils et la fabrication d'une pyramide en cuivre.

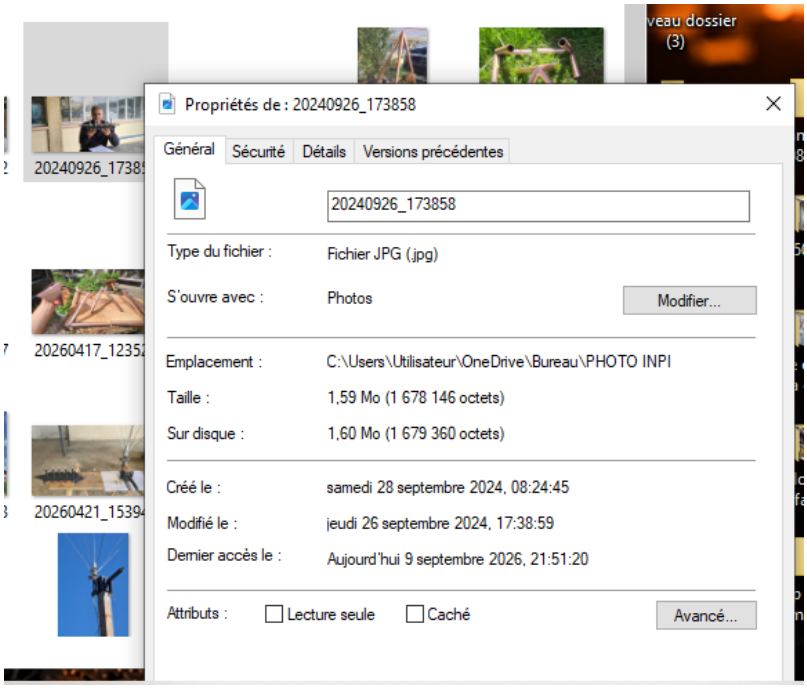
3. Réconciliation en 2024, puis reproduction d'un appareil historique de Justin Christofleau

Après une réconciliation en 2024, une nouvelle collaboration technique intervient autour d'un appareil historique attribué à Justin Christofleau. **BSA Concept ne revendique pas l'invention historique de l'appareil.** La question étudiée porte uniquement sur la fabrication contemporaine de la reproduction remise à Yannick Van Doorne.

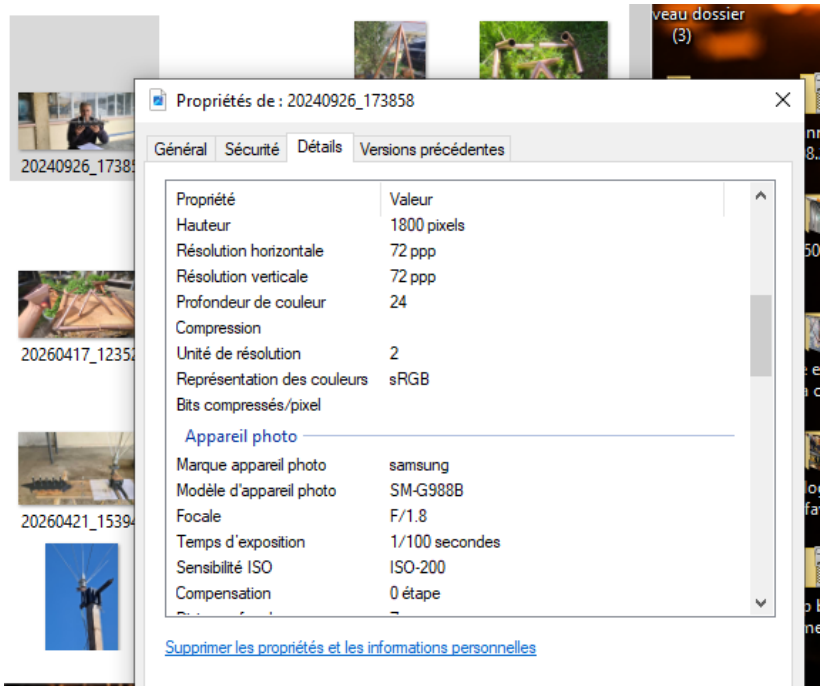


26 septembre 2024 : Alaattin Baskan est photographié avec la reproduction métallique avant sa remise à Yannick Van Doorne.

Métadonnées et conservation des preuves

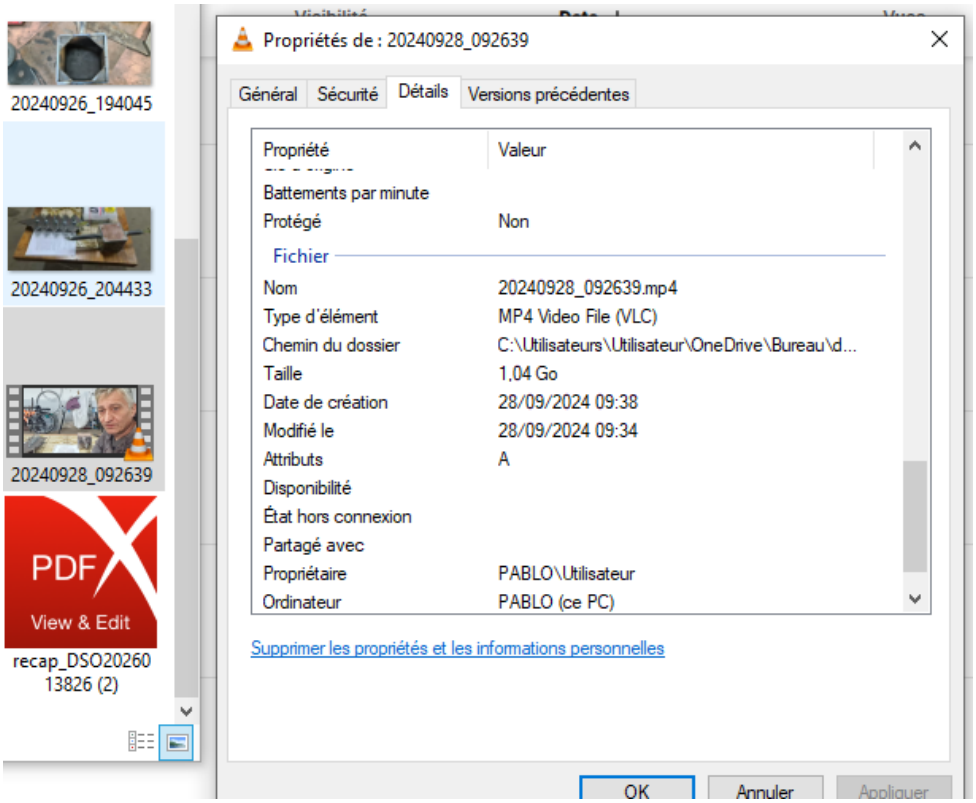


Propriétés du fichier photographique conservé par BSA Concept.



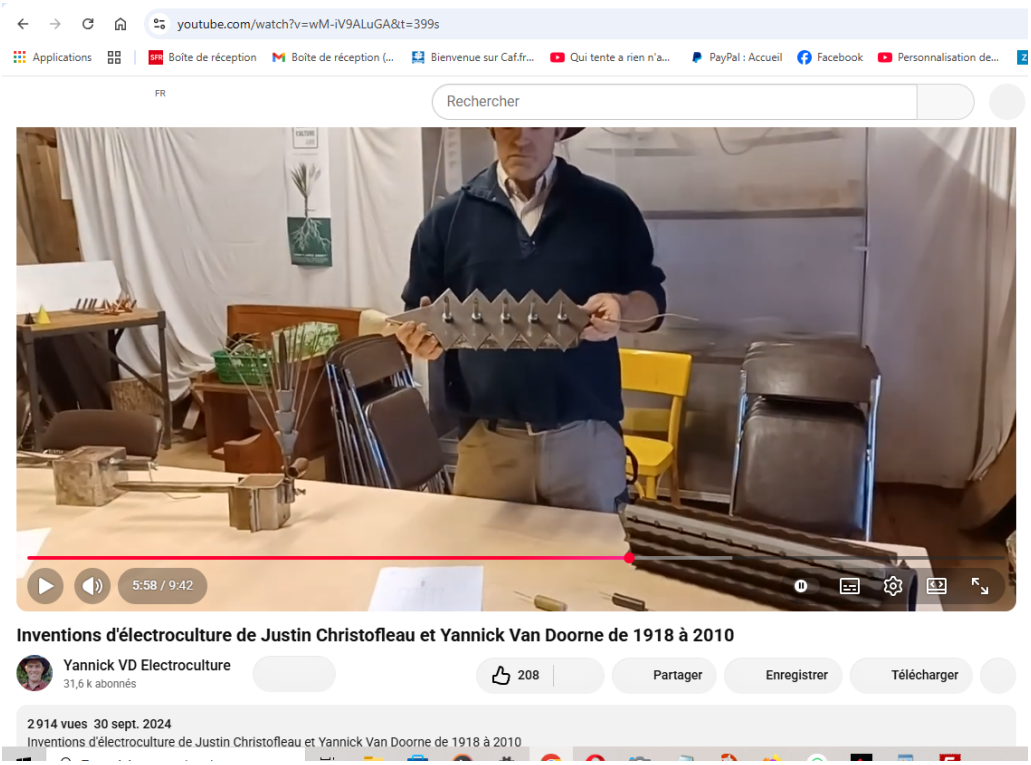
Détails techniques du fichier photo, avec le modèle Samsung indiqué dans les métadonnées.

28 septembre 2024 : vidéo privée conservée avant la controverse



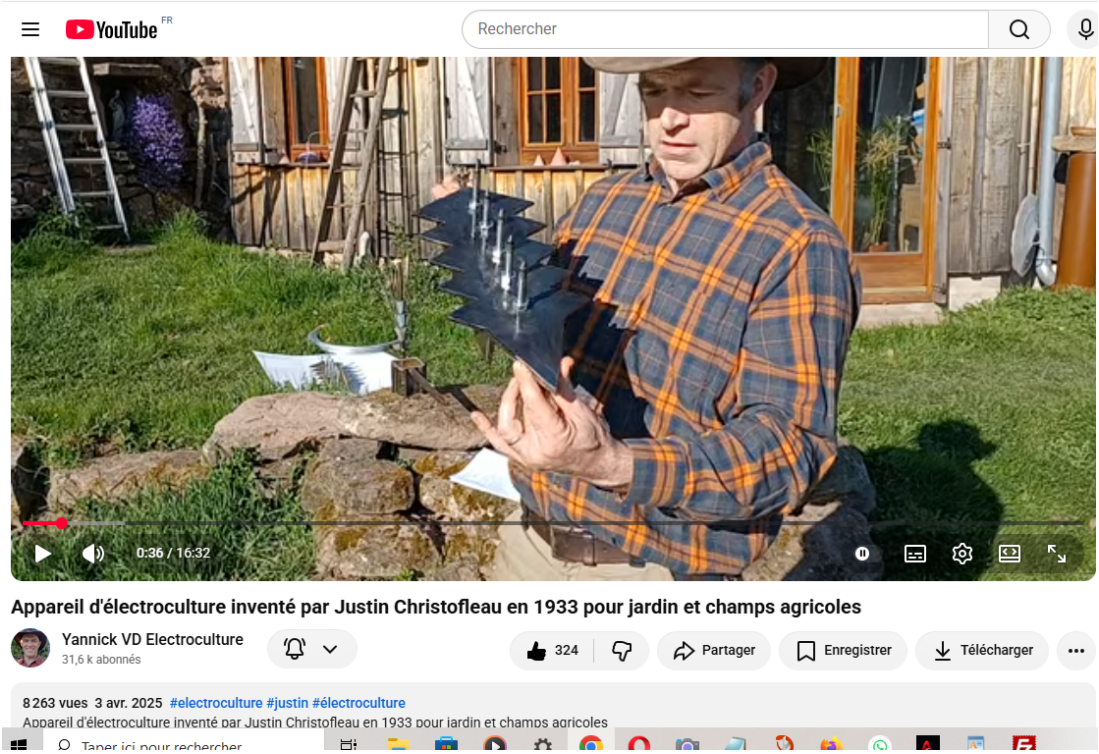
BSA Concept conserve également une vidéo originale privée datée du 28 septembre 2024. Alaattin Baskan explique avoir pris cette précaution précisément parce que l'expérience antérieure autour des pyramides lui avait appris à documenter les réalisations avant livraison.

30 septembre 2024 : le prototype apparaît dans une vidéo de Yannick Van Doorne



Dans la vidéo « Inventions d'électroculture de Justin Christofleau et Yannick Van Doorne de 1918 à 2010 », Yannick tient à environ 5 min 58 un appareil correspondant visuellement à la reproduction documentée par BSA quelques jours auparavant. Selon Alaattin Baskan, cette séquence a été filmée chez Yannick et il tenait lui-même la caméra.

2025 : « j'ai reproduit à l'identique » et la question de l'attribution



Dans une vidéo ultérieure consacrée à l'appareil de Justin Christofleau, Yannick utilise la formule « j'ai reproduit à l'identique ». BSA Concept considère cette formulation comme ambiguë parce qu'elle ne distingue pas clairement le porteur de la recherche du fabricant matériel de la reproduction.

Distinction retenue dans ce livre :
Justin Christofleau : inventeur historique de l'appareil.
Yannick Van Doorne : chercheur, diffuseur et commanditaire de la reproduction dans cette collaboration.
Alaattin Baskan / BSA Concept : fabricant revendiqué de la reproduction métallique documentée en septembre 2024.

4. Avril 2026 : deuxième rupture avec Yannick Van Doorne

À partir d'avril 2026, plusieurs désaccords se cumulent. BSA Concept considère que l'ancienne diffusion publique du procédé de fabrication des pyramides, la concurrence apparue autour de produits comparables et la nouvelle question de l'attribution de la reproduction Christofleau forment un ensemble qui fragilise définitivement la relation.

Alaattin Baskan estime également que Yannick, en tant que formateur de Loïc Etcheberry dans l'univers de l'électroculture, possède à ses yeux une part de responsabilité historique dans la transmission qui a précédé l'arrivée d'un nouveau concurrent commercial. Cette appréciation est présentée comme le point de vue de BSA Concept et non comme une constatation judiciaire.

Une rupture sans effacement du pionnier

Malgré cette seconde séparation, BSA Concept maintient la reconnaissance du rôle historique de Yannick Van Doorne. Les conflits personnels n'effacent pas les antériorités documentées.

> « Rendre à César ce qui appartient à César : je peux être en conflit avec Yannick et continuer à reconnaître son rôle de pionnier. Mais reconnaître le pionnier ne signifie pas effacer le fabricant. »

5. Conclusion de la mise à jour

Cette nouvelle partie du livre ne cherche pas à réécrire l'histoire de l'électroculture autour d'une seule personne. Elle cherche au contraire à séparer les contributions : invention historique, recherche, diffusion, commande, tournage, fabrication et commercialisation.

La position de BSA Concept reste la suivante : l'antériorité internationale des recherches sur les pyramides est reconnue ; le rôle de Yannick Van Doorne comme pionnier et diffuseur est reconnu ; BSA Concept revendique une fabrication artisanale française documentée dès mai 2013 ; et pour l'appareil Christofleau, BSA revendique la fabrication matérielle de la reproduction remise en septembre 2024, sans revendiquer l'invention historique de Justin Christofleau.

> Le dossier demeure évolutif. Toute archive antérieure, correction factuelle ou réponse contradictoire pertinente peut être ajoutée dans une prochaine édition.